

COMMUNE de DOLUS-LE-SEC

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 22 Février 2016

L'an deux mil seize, le lundi vingt-deux février, à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Dolus-Le-Sec, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Régis GIRARD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 13

Date de convocation au conseil municipal : 09 février 2016

PRESENTS : Girard Régis, Champigny Jean-Louis, Doucet Nadine, Tardy Bruno, Brossard Marie-Pierre, Denis Cédric, Desforges Eric, Grégoire Benjamin, Lempeseur Emmanuel, Locoche Alain, Moricet Sandrine, Renault Anne-Marie, Vallée Marie-Claire.

ABSENTS EXCUSES : Joubert Jacky, Labbé Annie

Monsieur Emmanuel LEMPESEUR a été élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Marché de maîtrise d'œuvre voirie

Travaux voirie 2016 pour demande subvention Conseil Départemental

Crédits scolaires 2016

Participation aux divers centres de loisirs et autres

Vote des subventions

Cantine : bilan de la mise en place des deux services

Compte administratif 2015 et Budget 2016 - Etude des différentes opérations (Restes à réaliser, nouveaux crédits, choix des opérations ...)

Questions diverses : rapport DDEN, plantation de la haie du stade.

Délibération n° 5-2016

Objet : Marché de maîtrise d'œuvre voirie

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'avoir de nouveau recours à un bureau d'études pour la réalisation des travaux de voirie 2016. Il présente l'offre de la SELARL Branly – Lacaze à Loches contenant les éléments suivants :

Le taux de rémunération du maître d'œuvre sera de 7.50 %

Eléments de Mission	Pourcentage de rémunération
	Calculer selon estimation des travaux
Avant-projet	1.55 %
Projet	1.80 %
Dossier consultation aux entreprises	0.50 %
Assistance aux contrats de travaux	0.50 %
Pourcentage total conception	4.35 %
	Calculer selon montant des travaux
Exécution des travaux	0.55 %
Direction des travaux	2.10 %
Assistance aux opérations de réception	0.50 %
Pourcentage total réalisation	3.15 %
Total rémunération	7.50 %

Après en avoir délibéré et considérant que ce bureau d'études a donné satisfaction en 2014 et 2015, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de confier la maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie 2016 à la SELARL Branly Lacaze et autorise Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre et tous les documents nécessaires.

Délibération n° 6- 2016

Objet : Demande de subvention au titre du fonds départemental de solidarité rurale

Suite au nouveau dispositif d'aide aux collectivités mis en place par l'assemblée départementale : le fonds départemental de solidarité rurale, une aide de 8 027 € est d'ores et déjà réservée à la commune au titre de l'enveloppe socle. Elle peut représenter jusqu'à 50 % du coût hors taxes de l'opération projetée. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter cette aide pour les travaux de voirie suivants :

Réfection de la place de la mairie	14 070 € HT
Lieudit Villiers : reprofilage de la voirie communale et du réseau d'eaux pluviales	18 807,50 € HT
Préparation du chantier + divers	<u>1 500 € HT</u>
Estimation des travaux	34 377.50 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide d'inscrire ces travaux au budget unique 2016
- approuve le plan de financement ci-après :

Dépenses	Recettes
Total travaux HT 34 377.50 €	Subvention Conseil départemental 8027.00 €
TVA 20 % 6 875.50 €	Autofinancement 33 226,00 €
Total TTC 41 253,00 €	

- sollicite de Monsieur le Président du Conseil Départemental une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité rurale d'un montant de 8 027 €
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de cette opération.

Délibération n° 7-2016

Objet :Participation aux divers centres de loisirs et autres

Comme chaque année, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à fixer le montant de la participation aux divers centres de loisirs, camps, mini camps (Loches, Reignac, ...).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité fixe sa participation à 59.50 euros pour l'année 2016 (pour rappel 59.25 € en 2015) et précise les points suivants :

- la participation ne devra jamais être supérieure au montant demandé aux familles pour une semaine de centre.
- une seule participation par an et par enfant domicilié sur la commune est accordée pour 5 jours consécutifs de centre ou 4 jours si semaine avec jour férié.
- la participation est versée jusqu'à 18 ans.

Délibération n° 8-2016

Objet : Vote des subventions

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions ci-dessous pour l'année 2016 :

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Chambourg-sur-Indre	100 €
ADMR	60 €
ASSAD	60 €
Croix Rouge	50 €
Protection Civile d'Indre et Loire	50 €
Comice Agricole	50 €
Les Restaurants du Cœur	60 €
APE la Buissonnière	250 €
Dolus Gym	250 €
Comité des fêtes Dolus	700 €
Coopérative scolaire	2 920 €
Club de l'Espérance	250 €
Créa Dolus	250 €
NACEL	804 € (1.2 X 670 habitants)
MFR du Lochois (Participation plantation haie)	100 €
Puzzle (animation jeunesse)	1005€ (1.5x670 habitants)

Ecole

• Crédits scolaires 2016

- Coopérative scolaire : Voyage 2 920 €
(cette aide regroupe : coopérative 400 € + Cars sorties scolaires 720 € + piscine (10 x 140 €) –
éveil et sport 400 €)
- Fournitures (52 €) + prix (8 €) = 60 € par enfant 90 enfants = 5 400 €
- Fournitures administratives Directrice 400 €

Total : 8 720 €

- **Vol**

Monsieur le Maire signale que l'école a de nouveau été cambriolée dans la nuit du 17 au 18 février 2016, 8 ordinateurs de la classe mobile et l'ordinateur de la directrice ont été dérobés.

L'assurance a bien reçu la déclaration de sinistre, les factures d'achat et devis pour remplacement ont été transmis, nous attendons le montant du remboursement pour prendre la décision d'achat de matériel neuf ou d'occasion.

Il va être nécessaire d'envisager de mettre les locaux sous alarme.

Cantine :

- Suite à une punition collective de tous les enfants fréquentant la cantine par le personnel communal le 29 janvier 2016, Monsieur le Maire indique que les parents ont fait part de leur mécontentement et de nombreuses questions ont été soulevées.

La mise en place des deux services était prévue la semaine suivante, la punition est arrivée au mauvais moment.

- Le bilan des deux services est très positif aussi bien pour les enfants que le personnel communal. Le seul bémol est qu'il faut trouver deux bénévoles par jour (un qui aide au service et le 2^{ème} à la surveillance cour).

Un appel va être lancé auprès des parents et des habitants.

Le fonctionnement est le suivant :

1^{er} service de 12h à 12h45 : les enfants des classes PS –MS et GS CP

2^{ème} service de 12h45 à 13h20 : les enfants des classes CE1 – CE2 et CM1 – CM2

- Remplacement du mobilier : une opportunité, la commune de Truyes a acquis un important mobilier cantine d'occasion mais très récent et serait prête à nous céder un lot (40 chaises + tables) pour environ 800 euros. Le Conseil Municipal est favorable.
- Les Toques Régionales deviennent Convivio

Compte administratif 2015 et Budget 2016

Monsieur le Maire présente le projet de budget 2016 qui reprend les résultats du compte administratif 2015.

Le Conseil Municipal étudie les différents chapitres de la section de fonctionnement, il en ressort que les dépenses augmentent et les recettes baissent, essentiellement les dotations de l'état. Quelques modifications minimales sont apportées.

Concernant la section d'investissement, les opérations suivantes sont inscrites :

Opérations :

Voirie	50 000 €
Voirie (actes + bornage Mézière)	3 500 €
Cimetière (granit sur ossuaire)	1 450 €
Site internet	2 250 €
Signalétique	1 750 €
Plans d'évacuation	1 300 €
Ecole : réfection mur d'enceinte	7 500 €
Travaux logement rue des écoles	1 000 €

Aire de jeux stade 20 000 € (réserve parlementaire 8000 €)

Suite à notre demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour l'aménagement d'une aire de jeux, une aide de 8 000 € a été attribuée à la commune. Le Conseil Municipal décide d'inscrire une nouvelle tranche de travaux sur cette aire de jeux (nettoyage du court de tennis,

installation d'un combiné Hand Basket, marquage au sol). Ce projet sera étudié plus en détail avant dépôt définitif auprès du Député.

Document d'urbanisme	1 550 €
Acquisition matériel	600 €
Ecole : photocopieur	1 800 €

Questions diverses :

- **Ecole**

Communication du rapport du DDEN (Délégué départemental de l'éducation nationale) suite à la visite de l'école le 9 décembre 2015.

- **Haie**

Plantation de la haie du stade. Il faut prévoir la préparation du terrain. L'aide des jeunes de la MFR sera sollicitée. Il est proposé de planter le mercredi 23 mars 2016.

- **Repas du 8 mai**

Demander un devis au traiteur de Tauxigny (Délice des Loges)

- **Réunion**

Conseil Municipal : jeudi 24 mars 2016 à 18 h 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.